

Association Pour les Chambaran Sans Center Parcs
contact@pcscp.org

Association Le Pic Noir
contact@lepicnoir.fr

Collectif Le Geai du Rousset
geaidurousset@gmail.com

à

Monsieur Nicolas Hulot
Président de la Fondation Nicolas Hulot
Chargé de mission pour la commission COP 21
6 rue de l'Est
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Le 21 Septembre 2015
Objet : Projets de Center Parcs

Monsieur le Président,

En raison de vos compétences et de vos nombreux engagements dans le domaine de l'écologie, Monsieur le Président de la République vous a confié la mission de représenter la France lors de la prochaine COP 21.

Dans ce cadre vous êtes chargé de rassembler et faire connaître toutes les idées et initiatives qui contribueront à un ralentissement du réchauffement climatique. A cet égard, notre pays, qui reçoit et organise cette conférence mondiale pour le climat, se doit d'être exemplaire.

C'est pourquoi nous sollicitons votre attention sur les graves conséquences environnementales et climatiques du projet d'implantation de plusieurs Center Parcs sur le territoire, vastes complexes touristiques bétonnés, bulles tropicales chauffées à 29°C toute l'année et au bilan carbone® extravagant.

Vous avez écrit : " Nous devons repenser notre modèle de développement, notre modèle énergétique, ce que nous faisons sur notre territoire ". Mais aujourd'hui sur notre territoire, ce qui se profile est exactement l'inverse de ce qu'il conviendrait de faire en matière de réduction du réchauffement climatique et de réduction de la consommation énergétique.

Les Center parcs sont des centres d'attractions aqualudiques parachutés en pleine nature, entourés de bungalows loués pour de courts séjours. Ce sont **des bulles tropicales chauffées à 29°C toute l'année**. C'est aussi, totalisant pour les 3 projets :

- La destruction de 160 hectares de forêts et plus de 100 ha. de zones humides,
- Des émissions massives de gaz à effet de serre (env. 47.566 Tonnes eq.CO₂), **un bilan carbone catastrophique** dû en grande partie à plus de 100 millions de kms parcourus par les clients chaque année,
- La consommation de 1900m³ d'eau par jour, l'équivalent d'une ville de 13.000 hab.
- Le gaspillage de 13.000 tonnes de bois par an pour le chauffage des bulles, soit l'exploitation de 2829 hectares (= un tas de bois 1m. par 1m. et 23 km. de long),
- Plus de 37 espèces protégées détruites ou impactées (faune et flore).

Le groupe Pierre & Vacances, avec l'appui financier des collectivités, une fiscalité favorable et le soutien d'élus locaux multiplie les projets de Center parcs dans le Jura, le Lot-et-Garonne et en Saône & Loire (sans compter le projet pharaonique de Seine-et-Marne avec 5500 bungalows sur 540 ha). A Roybon, dans l'Isère, des travaux ont commencé au mépris de la démocratie et des lois. Ces projets,

basés sur un concept périmé, issu des années 1970, illustrent l'incapacité de notre pays à s'appliquer des règles qu'il s'apprête à recommander au reste du monde.

Ces projets ne sont-ils pas le symbole caricatural de ce qu'il conviendrait de condamner ? Tout en demandant à chacun de faire des efforts pour réduire sa propre consommation d'énergie, n'y aurait-il pas urgence à interdire purement et simplement la réalisation de tels projets, responsables d'émissions massives de gaz à effet de serre, d'un gaspillage irresponsable des ressources naturelles et énergétiques et destructeurs de biodiversité ?

La volonté affichée du groupe Pierre & Vacances d'étendre son maillage à tout le territoire avec des Center parcs pose les problèmes suivants : outre un scandaleux siphonage d'argent public par l'usage abusif des Partenariats Public-Privé et un subtil chantage à l'emploi, le point vraiment crucial concerne un concept aujourd'hui aberrant et désastreux aux plans de l'écologie et du réchauffement climatique.

C'est pourquoi nous souhaitons vivement vous rencontrer afin d'échanger de manière plus approfondie sur cette problématique sensible afin qu'elle soit intégrée dans les débats lors de la COP 21.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Eric Daillie
Représentant le collectif
Le Geai du Rousset
geaidurousset@gmail.com
www.centerparc-le-rousset.org

Véronique Guislain
Représentant l'association
Le Pic Noir
contact@lepicnoir.fr
www.lepicnoir.fr

Stéphane Péron
Président
PCSCP
contact@pcscp.org
http://www.pcscp.org

Une copie de ce courrier est adressée aux membres français de la COP 21:

- Monsieur Laurent Fabius : Ministre des Affaires étrangères et du Développement international,
- Madame Ségolène Royal : Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie,
- Monsieur Michel Sapin : Ministre des Finances et des Comptes publics,
- Monsieur Stéphane Le Foll : Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,
- Madame Annick Girardin : Secrétaire d'Etat, chargée du Développement et de la Francophonie,
- Madame Marie-Hélène Aubert : Cellule diplomatique de l'Elysée, conseillère pour les négociations internationales climat et environnement,
- Madame Laurence Tubiana : Ambassadrice chargée des négociations sur les changements climatiques, représentante spéciale pour la conférence de Paris 2015.

Annexe

Bilan carbone® et impact sur nos forêts de 3 Center Parcs en projet					
<i>(En gras : Chiffres fournis par Center parcs)</i>		3 Center Parcs en projet			Total Annuel
		Le Rousset	Poligny	Roybon	
Bilan Carbone® /an		10 533	10 533	26 500	47 566 Teq CO₂
Bois consommé/an	En tonnes	2 720	2 720	7 250	12 690 tonnes
	En stères	5 000	5 000	13 300	23 300 stères
Surface de forêt française asservie aux 3 Center Parcs (Moy : 5,6 m ³ /ha/an)		607	607	1 615	2 829 hectares

Remarques :

- Pour chauffer seulement 3 Center Parcs, leur bulle tropicale ainsi que leurs piscines et jacuzzis extérieurs, Pierre & Vacances va monopoliser indéfiniment 2 829 hectares de territoire français, soit bien plus que la totalité de la ville de Grenoble, soit plus d'un quart de la ville de Paris...
- Ce bilan carbone considère le chauffage par plaquettes de bois comme "renouvelable" (CO₂ nul) alors que c'est presque aussi faux que les pseudos bio-carburants (appauvrissement et acidification des sols par exploitation non pérenne). Nos enfants devront-ils répandre de l'engrais dans les forêts ?
- **La meilleure énergie est toujours celle que l'on ne gaspille pas.**